



HAL
open science

**Compétence, incapacités et inaptitudes au travail :
l'exemple de l'assistance aux " aliénés " dans
l'agglomération rouennaise pendant la crise du milieu du
XIXe siècle.**

Frédéric Carbonel

► **To cite this version:**

Frédéric Carbonel. Compétence, incapacités et inaptitudes au travail : l'exemple de l'assistance aux " aliénés " dans l'agglomération rouennaise pendant la crise du milieu du XIXe siècle.. 2012. hal-00690111

HAL Id: hal-00690111

<https://hal.science/hal-00690111>

Preprint submitted on 21 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compétence, incapacités et inaptitudes au travail : l'exemple de l'assistance aux « aliénés » dans l'agglomération rouennaise pendant la crise du milieu du XIX^e siècle.

Sommaire

Résumé

Introduction

Effets de la grande dépression « économique, sociale et politique » du milieu du XIX^e siècle sur la compétence au travail en Seine-Inférieure.

Catégories socio-professionnelles les plus touchées par l'usure physique et mentale et la question de l' « incompétence » au travail en 1853.

Causes économiques et sociales de l' « incompétence au travail » : conditions de l'emploi et développement des « maladies professionnelles » en 1853.

« Usure » physique et mentale et « insécurité sociale » : tenter de cerner les causes des inaptitudes au travail en 1853.

Conclusion

Bibliographie

Résumé

Après la crise du milieu du XIX^e siècle les aliénistes rouennais font un état de la population asilaire en Seine-Inférieure en 1853. Cette enquête permet de mettre en évidence les handicaps et inadaptations d'une partie importante de la population active dans ce département face au problème de la compétence et des aptitudes au travail. En effet « l'usure » physique et mentale touche alors de nombreuses catégories socio-professionnelles spécialement des secteurs secondaire et tertiaire mais différent selon l'âge, le sexe et les métiers. Elle participe autant à la question de « l'insécurité sociale » qu'à celle de la mauvaise santé mentale. Incapacités et inaptitudes au travail montrent l'importance de l'assistance aux aliénés dans l'agglomération rouennaise en vue de leur réinsertion.

Mots-clés : travail ; compétence ; handicap ; incapacité ; aliéné ; maladie professionnelle ; maladie mentale ; inaptitudes ; santé mentale.

Abstract :

After the middle XIXth century crisis, the « rouennais » alienists draw up an evaluation of the lunatic asylums population in « Seine-Inférieure » in 1853. This statistical permits to give prominence of an important part of the working population in this district. In the face of competence and abilities to work problems. Because physical and mental wearing out affects at that time many socio-professional categories specially secondary and tertiary industry, but differs according to the age, the sex and the jobs. It has something of the nature of the «social insecurity» question as much as the one of the bad health at work. Disabilities and inaptitudes prove the importance of social aid to «insane persons» in the urban area at Rouen and its suburbs with a view to their

reinsertion.

Key-words : jobs ; abilities ; handicap ; disability ; lunatic; mental illness ; mental health.

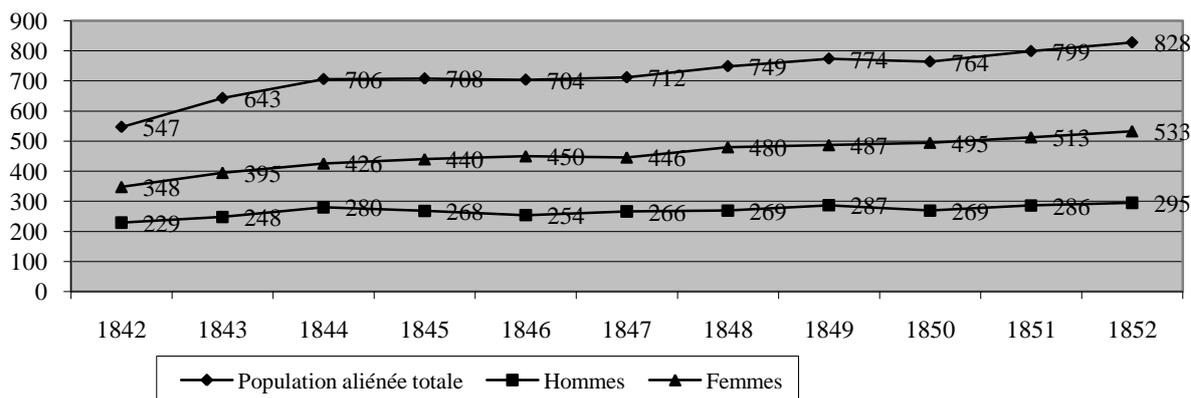
Introduction

Le problème de la « compétence » c'est-à-dire des aptitudes ou des inaptitudes d'un individu à procéder à certaines actions dans des conditions déterminées renvoie inévitablement à la question des compétences au travail. L'étude du handicap, de la pauvreté, de l'inadaptation sociale, de la marginalité, de l'exclusion ou de la maladie, sont des moyens de mieux comprendre ces problèmes¹. Ainsi *« l'étude en termes des stigmates aide à comprendre le mécanisme de l'exclusion qui fait qu'à un moment, le stigmatisé ne se sent plus appartenir au groupe. [...] En définitive, l'interactionnisme a mis l'accent et incite à penser les réactions des « stigmatisés », des outsiders et inversement des intégrés (insiders)² »*. Dans cette perspective nous nous proposons dans cet article de montrer comment les aliénistes rouennais ont tenté d'éclairer cette question dans l'agglomération rouennaise pendant la crise du milieu du XIXe siècle³. En effet les médecins de l'asile public Saint-Yon pour aliénés ouvert en juillet 1825 sous la Restauration étaient des artisans importants du « contrôle » et de la « protection sociale » en Seine-Inférieure. Cette position avait été renforcée par la première grande loi de décentralisation, de bienfaisance, d'assistance et de sécurité publique votée le 30 juin 1838 sous la Monarchie de Juillet⁴. Elle obligeait chaque département à posséder son asile d'aliénés afin de mieux les assister.

De la fin de la Monarchie de Juillet au début du Second Empire la population asilaire en Seine-Inférieure fut constamment en hausse⁵. L'enquête menée en 1853 par le ministère de l'industrie et du commerce, avec l'aide des aliénistes rouennais, apportait des précisions attendues sur la population « aliénée » en Seine-Inférieure en lien avec l'« hygiène publique » et la structure professionnelle de la population active dans ce département⁶. Les placements d'office s'étaient multipliés depuis la dépression industrielle, économique, sociale et morale rouennaise commencée en 1846. De la fin de la Seconde république au début du Second Empire entre 1851 et 1853 la misère s'était étendue à Rouen. Depuis 1846-1847 elle se faisait nettement sentir. Les mauvaises récoltes céréalières avaient entraîné la hausse du prix du pain notamment au moment de la « soudure » de 1846. 307 entreprises avaient fait faillite en 1846-1847 dans l'agglomération rouennaise. Au même moment la concurrence foudroyante de l'industrie concentrée faisait chuter le système de la « fabrique » proto-industrielle : il n'y avait plus que 43 établissements textiles présents autour de Rouen en 1847 contre 70 sous la Restauration. Ces événements avaient laissé des traces profondes autant sur les corps que sur les esprits⁷. Pourquoi ces « aliénés » autrefois travailleurs étaient-ils devenus « incompetents » au travail dans une des plus grandes régions industrielles française puisque la Seine-Inférieure était alors comparée à un Manchester français.

Effets de la grande dépression « économique, sociale et politique » du milieu du XIX^e siècle sur la compétence au travail en Seine-Inférieure.

La population aliénée totale en Seine-Inférieure au 1er janvier de chaque année entre 1842 et 1852⁸.



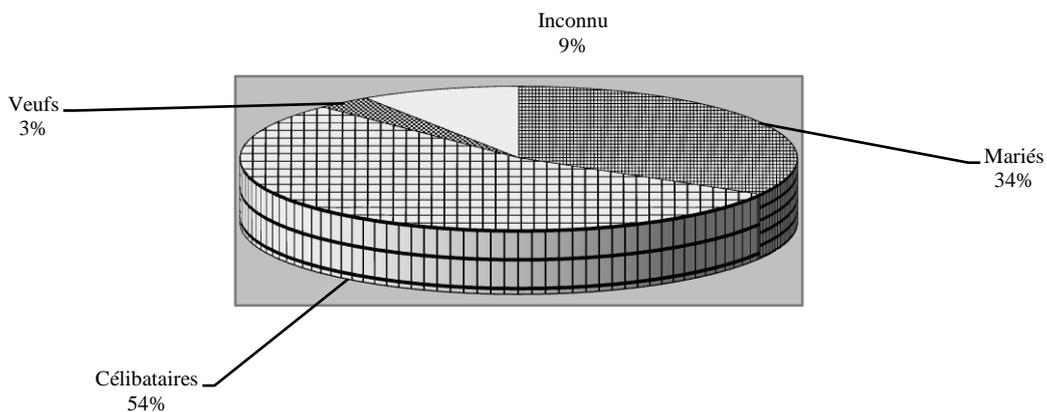
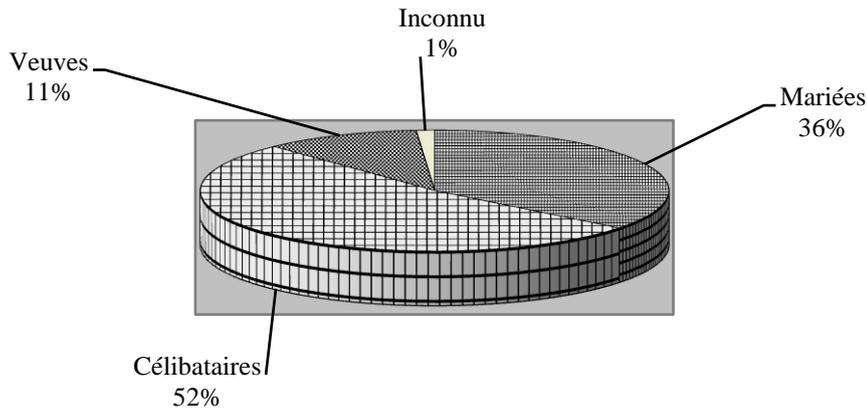
L'enquête de 1853 montrait les effets de la « crise rouennaise » qui avait débutée en 1846 notamment pour les femmes. Ainsi les répercussions de la « crise » étaient bien différentes selon les âges, les métiers et les sexes. En 1853, la classe d'âge des 20-30 ans de la population asilaire départementale en portait toujours les séquelles. Ces aliénés avaient entre 14 et 24 ans, stade capital de l'adolescence, aux prémices des difficultés. La statistique de 1853 nous donne quelques éléments sur les raisons de l'incompétence et des « incapacités » au travail en Seine-Inférieure au milieu du XIX^e siècle.

-Incapacité au travail, « aliénation mentale » et répartition par sexe.
(répartition par sexe de la population asilaire au 31 décembre 1853)



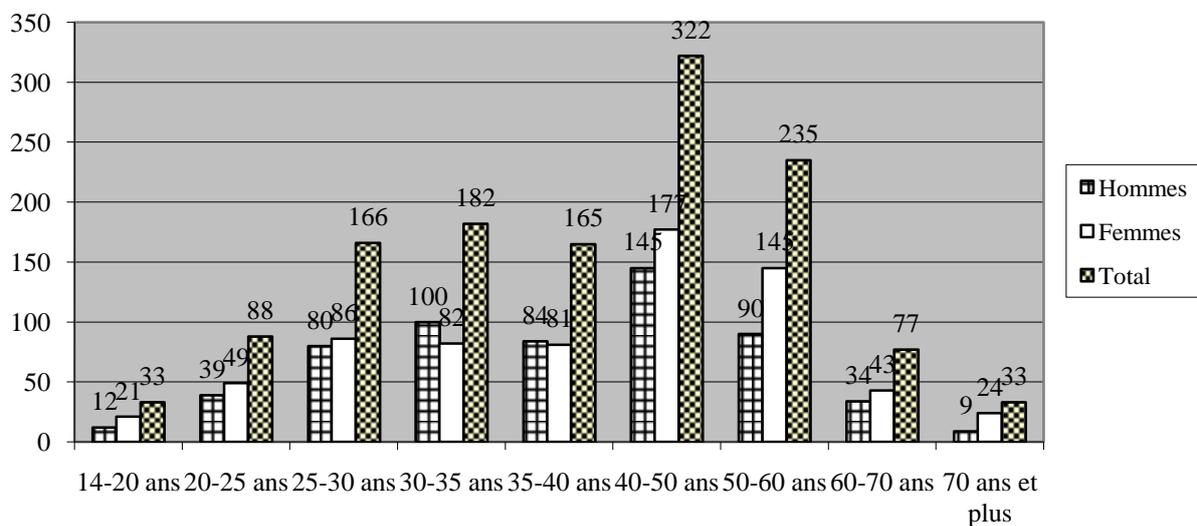
Les « incapacités/inaptitudes » au travail frappaient surtout les femmes⁹. Or elles semblaient majoritairement dues à « l'usure » physiques et mentales.

-Incapacité au travail, « aliénation mentale » et état civil.
(état civil des femmes et des hommes aliénés en 1853)



Le célibat des hommes et des femmes semblait favoriser les « incapacités/inaptitudes » au travail.

-Incapacité au travail, « aliénation mentale » et âge.
(âge des aliénés hospitalisés en 1853)

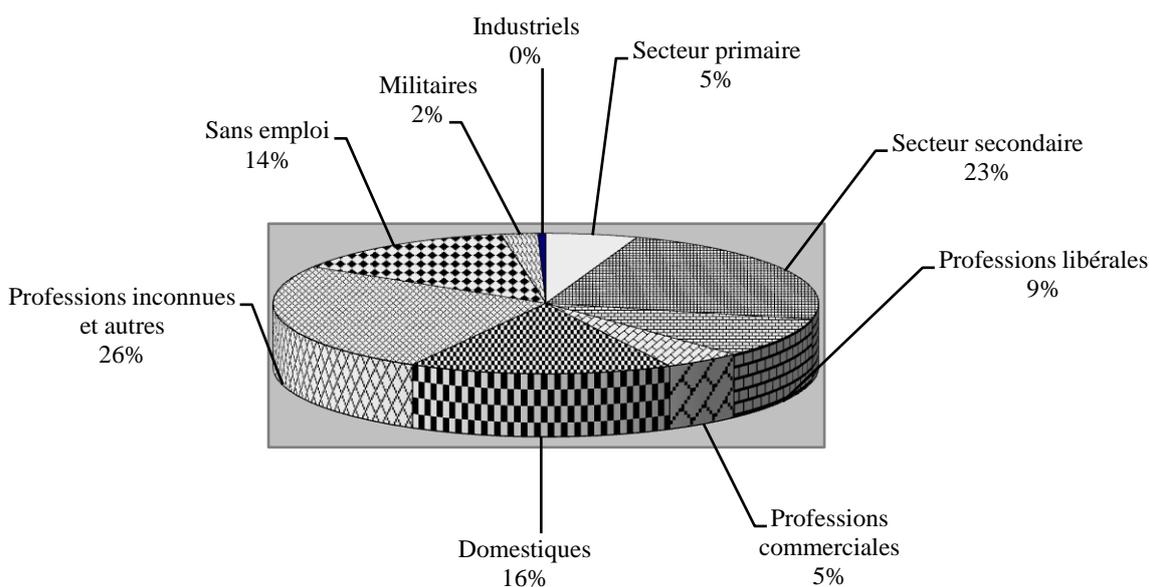


Les classes d'âge les plus touchées par les « incapacités/incompétences » au travail étaient les 40-50 ans pour les deux sexes puis les 50-60 ans pour les femmes enfin les 30-35 ans pour les hommes.

Catégories socio-professionnelles les plus touchées par l'usure physique et mentale et la question de l'« incompétence » au travail en 1853 en Seine-Inférieure.

-« Incompétence », « Aliénation mentale » et « maladies professionnelles ».

(Statistique générale des catégories socio-professionnelles les plus représentées parmi les aliénés en 1853¹⁰)



Les professions issues des secteurs secondaires et tertiaires étaient les plus frappées par le problème de l'« incapacité/usure » donc de l'« incompétence » et des « inaptitudes » au travail.

La statistique des catégories socioprofessionnelles des aliénés en Seine-Inférieure publiée en 1853 portait sur 1320 aliénés hospitalisés. Elle nous a permis de mettre en évidence les principales caractéristiques de l'assistance aux « aliénés » au tout début du Second Empire¹¹. Or en Seine-Inférieure l'« incompétence » ou plutôt l'incapacité au travail était principalement liée à l'usure physique et mentale et non à la marginalité selon l'opinion communément répandue¹². En effet les aliénistes rouennais assistaient aux premières défaillances du « moteur humain » nées des métamorphoses brutales de la révolution industrielle depuis la Restauration. Ainsi les premières fatigues physiques et mentales annonçaient dès 1853 les futures « maladies professionnelles¹³ » même si ces notions restaient encore anachroniques. Les pathologies mentales avaient pris un essor certain de la fin de la Restauration à la fin de la Monarchie de Juillet. Elles semblaient la conséquence de

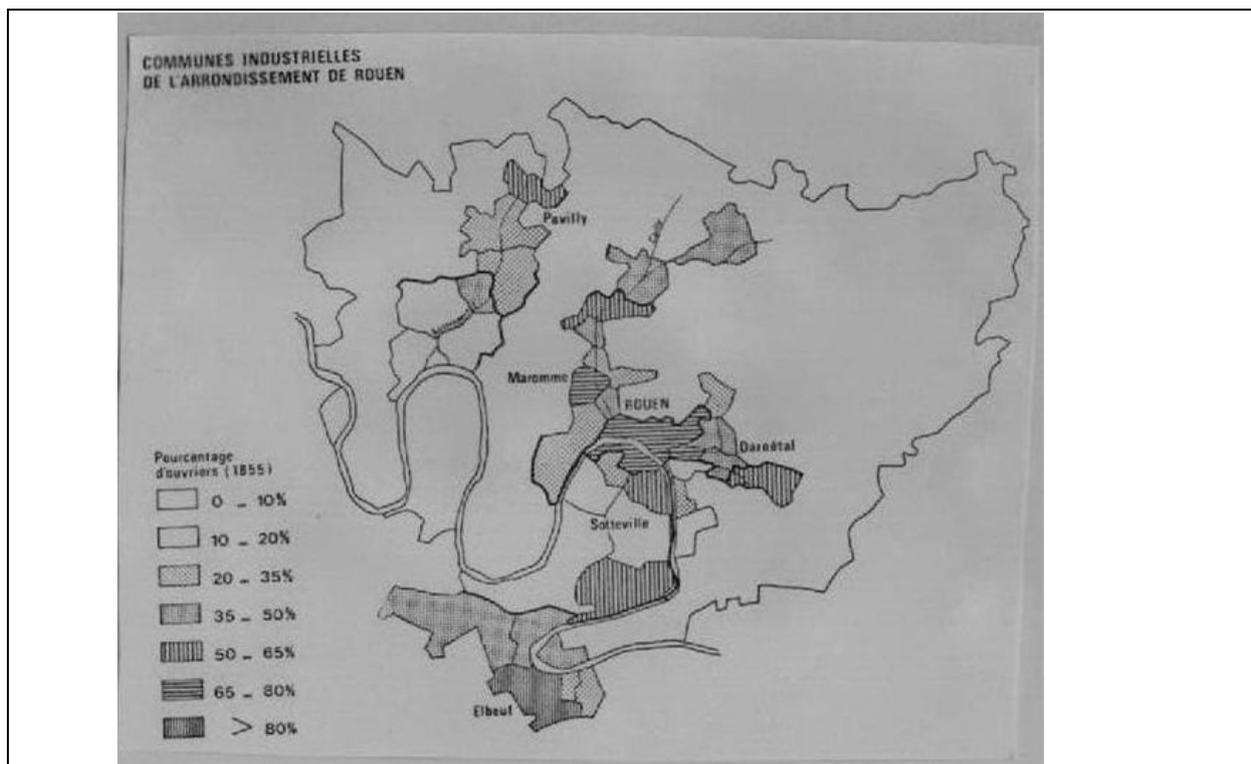
l'augmentation des cadences et de la diffusion du salaire aux pièces dont l'économiste Adolphe Blanqui (1798-1854) avait pu témoigner dans la région rouennaise¹⁴. A cette époque les fiches remplies par les ouvriers insistaient sur ces effroyables conséquences. Les « courbatures » et l'« énervement » étaient devenus des « maladies permanentes » auxquelles étaient venus s'ajouter les « affections pulmonaires », les « phtisies » et les « grosses chaleurs ». Ces « maladies du travail » montraient les nouveaux aspects particulièrement inquiétants de la modernité comme l'avait aussi bien étudié l'enquêteur Louis-René Villermé (1782-1863) entre 1837 et 1840¹⁵. Les ouvriers étaient atomisés. Ils se trouvaient plongés dans les mutations profondes de l'économie sans accompagnement médical et psychologique.



L'industrie textile en Seine-Inférieure. Cardage et filage en 1835.

En 1853, les indicateurs les plus frappants étaient le pourcentage des hospitalisés aux asiles pour aliénés rouennais appartenant aux secteurs secondaires et tertiaires: 23% appartenaient au « secteur industriel » (soit 299 aliénés) et 14% au « secteur tertiaire ». Ce dernier secteur représentait 32% si on y ajoutait les domestiques (soit 201 aliénés), particulièrement frappés, et les militaires. 5% des aliénés seulement appartenaient au premier « secteur agricole » (soit 70 aliénés). Il faut aussi signaler pour la même époque l'importance des « professions inconnues et autres » qui étaient bien différenciées du « chômage ». Les médecins-statisticiens avaient une certaine difficulté à qualifier les métiers précis des aliénés qu'ils fréquentaient tous les jours. La progression avait surtout été très forte pour les femmes aliénées dont le nombre était passé de 554 à 605. Cependant les aliénistes rouennais avaient beaucoup de mal à obtenir des données détaillées sur leurs professions. Ces difficultés laissaient supposer une forte affluence de femmes « vagabondes » et « sans métiers fixes ». Cette configuration asilaire montrait la forte mobilité des travailleurs journaliers, saisonniers et flexibles dans la région de Rouen. Il existait un fort « turn over » au sein de la population active normande. Les ouvriers et ouvrières avaient pu exercer tantôt un métier puis tomber brutalement dans l'indigence et vice versa en fonction de conjonctures économiques plus ou moins courtes. Leurs conditions n'avaient plus rien à voir avec celles liées aux métiers ancestraux. Néanmoins il n'existait pas encore à cette époque un « prolétariat massif » lié à la grande industrie. Les « vagabonds » avaient à lutter quotidiennement contre l'insécurité au

travail. Additionnées aux chômeurs (176 sans emploi en 1853), les aliénés qui avaient des professions inconnues, marginales et précaires (311 professions inconnues et autres) faisaient porter la proportion de la population la plus instable dans les asiles rouennais à 39%. La population « marginale » n'était donc manifestement pas majoritaire pour expliquer l'« incompétence/incapacité » au travail. Ainsi des professions que l'on rattacherait aujourd'hui au secteur tertiaire était très représentées: les militaires, les professions libérales et commerciales, et les activités de service. Les aliénistes rouennais pouvaient commencer à s'interroger sur les liens entre « maladies mentales », « maladies professionnelles » et « maladies de la modernité ».

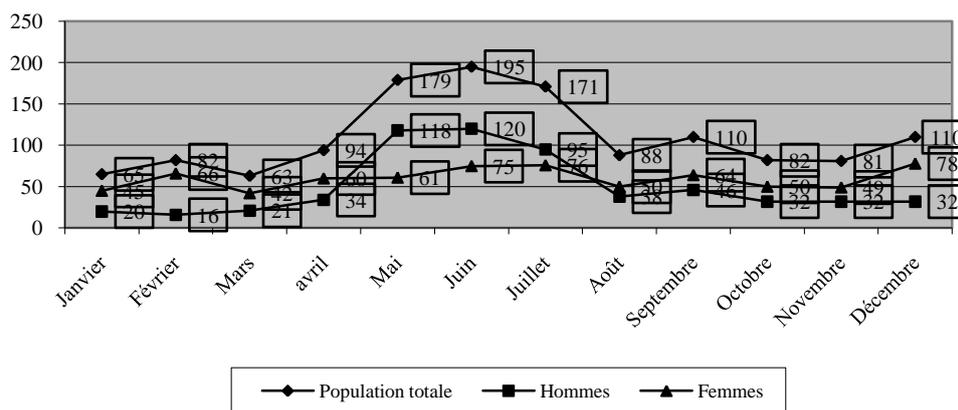


Les ouvriers dans la région de Rouen en 1855. Source : Boivin M., *Le mouvement ouvrier dans la région de Rouen 1851-1876*, Presses Universitaires de Rouen, 1989, T.1, p.578.

La caractérisation de l'« aliénation mentale » en « maladie mentale » par le très catholique social docteur Morel (1809-1873), nommé médecin en chef de l'asile Saint-Yon de Rouen en 1856, auteur du célèbre *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives* publié en 1857 et du *Traité des maladies mentales* paru en 1860, pourra être reliée à celle de « maladie du travail¹⁶ ». Elle concourait aussi à montrer cette vie tragique des travailleurs. Ces derniers dans l'agglomération rouennaise étaient confrontés à l'effondrement de leurs pratiques traditionnelles de savoir-faire et à la fin de leur autonomie fondée sur la pluri-activité. Ils voyaient progresser la déqualification du travail. En 1853 la population asilaire de la Seine-Inférieure était constituée d'ouvriers avec un métier reconnu soit 61% des cas étudiés par les aliénistes rouennais. Les professions inconnues ne représentaient qu'1/4 de la population asilaire et les sans emploi « seulement » 14%. Cette dernière population n'était pas

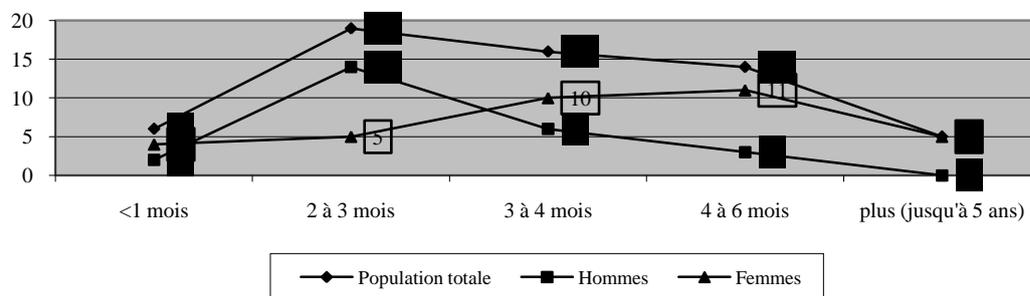
considérable. Ainsi ce n'était pas le chômage ni l'extrême pauvreté qui semblaient les causes essentielles de l'accroissement du nombre des aliénés en Seine-Inférieure pour certains devenus complètement « incapables ». Mais c'était plus structurellement les modifications socio-culturelles relativement liées aux mutations économiques profondes qui pouvaient faire progresser les « incompétences » au travail. L'extension des nouveaux métiers, par exemple, reliés aux dynamiques industrielles propres à la Seine-Inférieure, était un facteur important du développement des « maladies professionnelles ». Il faudra du temps pour qu'elles soient reconnues comme telles. Cela passera entre autres, sur l'initiative de Paul Strauss (1852-1943), fondateur de la *Revue philanthropique* en 1897 et président du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique en 1905, par l'attribution des domaines de l'Assistance Publique aux aliénés non plus au ministère de l'Intérieur mais au ministère de la Santé à partir de 1920.

Saisons où la population asilaire était la plus importante en 1853.



Les saisons pendant lesquelles la question des incompétences et des incapacités au travail se posèrent le plus en 1853 étaient en été : Juin-Juillet-Août.

Statistique de la durée des soins (sur un échantillon de 90 hospitalisés en 1853).



Les interruptions de travail en moyenne, durée des soins, de l'assistance et des secours accordés aux « aliénés » en 1853, étaient de 2 à 3 mois.

« Aliénés » avec des professions du secteur secondaire en 1853 (travailleurs manuels ou mécaniques, ouvriers).

Professions	Métaux	Bois	Bâtiment	Cuir et peaux	Filature et tissage	Teinture	Habillement, coiffure	Industriels	Agricoles
Hommes	34	25	18	9	58	0	24	6	37
Femmes	0	0	0	0	82	1	73	0	8
Total	34	25	18	9	140	1	97	6	45

« Aliénés » avec des professions libérales en 1853.

Professions libérales	Ecclésiastiques, religieux, religieuses	Juristes (avocats, juges, huissiers, notaires...)	Médecins, chirurgiens, pharmaciens, sages femmes	Professeurs et Hommes de lettres	Fonctionnaires publics et employés	Rentiers, propriétaires	Artistes
Hommes	2	9	9	21	6	24	7
Femmes	1	0	1	2	0	38	0
Total	3	9	10	23	6	62	7

« Aliénés » avec des professions commerciales en 1853.

Professions commerciales	Négociants, commerçants en gros	Marchands en détail
Hommes	9	26
Femmes	1	23
Total	10	49

« Aliénés » domestiques en 1853.

Domestiques	201
Hommes	97
Femmes	104

« Aliénés » militaires et marins en 1853.

Militaires	28
------------	----

« Aliénés » avec des professions inconnues, autres et sans profession en 1853.

	Autres	Professions inconnues	Sans emploi
Hommes	18	55	51
Femmes	1	256	125

Total	19	311	176
-------	----	-----	-----

L'incapacité au travail touchait de nombreuses femmes ouvrières aliénées en 1853.

La population asilaire devenue « incompétente » au travail était largement féminine. Entre le début et la fin de l'année 1853 la population féminine ouvrière assistée s'était remarquablement renforcée. De plus les « causes morales » étaient des variables explicatives davantage appropriées aux femmes aliénées qu'aux hommes aliénés. Cette caractéristique semblait confirmer la grande fragilité de la population laborieuse féminine en Seine-Inférieure. Il faut noter qu'en 1853 ni les médecins ni les statisticiens ne s'interrogeaient véritablement sur l'origine d'une population asilaire féminine devenue majoritaire. Quelques aliénistes comme le docteur Morel nommé à Rouen en 1856 expliqueront cette configuration asilaire par les modifications socio-culturelles de la condition féminine en Seine-Inférieure.

Les enquêteurs sociaux du milieu du XIX^e siècle pourront avancer plusieurs explications: d'abord l'accroissement des emplois salariés féminins toujours considérés comme des rémunérations d'appoint dans les familles populaires; puis la proportion à la hausse des filles-mères et des ouvrières célibataires; enfin les caractères spécifiques de la pauvreté féminine jeune et âgée. Ce paupérisme féminin touchait spécifiquement les femmes veuves. Il pouvait aussi prendre des formes criminogènes dont les abandons d'enfants, les infanticides et la prostitution pouvaient témoigner. Le paupérisme récurrent pouvait aussi entraîner des internements pour raisons « psychosomatiques » comme les chagrins et l'ambition déçue, la « manie », la « mélancolie » ou l'hystérie. Par ailleurs la réduction de la puissance maritale et paternelle, premier résultat indirect de la révolution industrielle, commençait à engendrer une modification structurelle et profonde des foyers traditionnels. En outre les aliénistes observaient une propension plus importante au célibat et à l'abandon conjugale. De surcroît la transition de la vie rurale à la vie urbaine signifiait pour un grand nombre de jeunes femmes un changement de statut, de la « fille de la campagne » à « la fille de la ville ». Or la vie en ville était notamment marquée par l'absence de prise en charge de la maternité et de la petite-enfance pour les futures mères de famille. Elle provoquait le désarroi pour de nombreux ménages pauvres à la différence de la famille rurale plus « protectrice ». La représentation traditionnelle de la femme-mère au foyer, ménagère « officielle », était en décalage avec la réalité des besoins sociaux et urbains du travail féminin notamment dans l'industrie textile de la Seine-Inférieure. Cependant les raisons d'un grand nombre des hospitalisations féminines demeuraient inconnues en dehors du simple certificat d' « aliénation ». C'était un point important sur lequel ni les médecins ni les statisticiens ne semblaient s'attarder alors qu'il semblait bien spécifique de la population des femmes internées la plupart relativement « méconnues ».

La population asilaire en 1853 était formée d'une majorité de célibataires. L'effectif des internés célibataires pour les deux sexes arrivait en tête (avec une moyenne de 53%). Il devançait celui des mariés cependant non négligeable (en moyenne 34,6%). La population des veufs et veuves (en moyenne 7,4%) était aussi relativement conséquente d'autant que la population féminine était la plus concernée par ce phénomène (en moyenne 10,75%). Ce dernier bilan laissait à penser que les périodes de difficultés dans les ménages ouvriers s'étendaient désormais sur toute la durée de la vie. Cette nouvelle configuration fragilisait durablement la vie de couple et à l'intérieur surtout le statut des femmes mais pas seulement (celui des pères aussi). Auparavant l'instabilité concernait surtout les quelques années après le mariage. A la suite les aliénistes montraient l'étendue de la population asilaire sans état civil particulièrement défini, très minime (environ 5%), sans doute des vagabond(e)s et des sans logis, « incompétents intrinsèques ».

Causes économiques et sociales de l' « incapacité au travail » : conditions de l'emploi et développement des « maladies professionnelles » en 1853.

*L'exemple des ouvrières du textile.

Dans le « secteur secondaire » (le bâtiment, les activités industrielles, chimiques et métallurgiques, l'habillement et le textile) la proportion des hommes et des femmes était sensiblement égale avec une légère avance pour les femmes aliénées¹⁷. Cela montrait bien le caractère avancé des formes d'industrialisation en Seine-Inférieure¹⁸. Cette population mettait aussi en évidence l'ampleur des dégâts « professionnels » que la Révolution Industrielle avait pu engendrer en Seine-Inférieure. L'échantillon pris en considération pour celui-ci était le plus important soit 299 cas étudiés en 1853.

Rappelons que dans la Statistique de la France publiée en 1850, 523 établissements dont 124 filatures de coton, 3 de laine, 1 de lin et 161 usines de tissage en rouenneries et autres articles de fibres textile, avaient été recensées dans plus de 20 communes de la grande région rouennaise. 41000 ouvriers dont quelques 14000 femmes et 5300 enfants y travaillaient. Les femmes étaient majoritaires dans les filatures de coton (4000 femmes pour 2800 hommes et 2500 enfants) alors que les hommes l'étaient dans le tissage des rouenneries qui occupait 16500 ouvriers (dont 9783 hommes, 6412 femmes et 365 enfants). Quant aux teintureries, blanchisseries et indiennes, elles rassemblaient 3800 hommes, 500 femmes et 1300 enfants dont plus de 1100 dans les indiennes mêmes. L'échantillon étudié ici traduisait donc la cruauté du travail dans les filatures notamment des femmes, peut-être victimes elles-mêmes de leur trop grande « compétence » au travail à l'usine¹⁹ ? En outre les catégories les plus frappées dans le secteur secondaire (23% des aliénés en 1853) montraient de grandes divergences entre les « ouvriers aliénés » et les « ouvrières aliénées ». Pour les ouvriers, les professions les plus touchées étaient celles du textile (filature, tissage, habillement, coiffure) puis celles des industries chimiques (métaux, cuirs et peaux, teintureries), enfin celles des métiers du bâtiment. Ces « maladies professionnelles » étaient probablement la conséquence inévitable des mauvaises conditions de l'emploi dans les industries. En effet des cadences infernales de travail avaient été organisées notamment dans les usines du textile. L'insalubrité était permanente dans les industries chimiques. En 1847 pour toute la France sur 1 million d'ouvriers travaillant dans le tissage et les nouvelles filatures près de 50% auraient été des femmes. En Seine-Inférieure les femmes constituaient depuis la Restauration un volant de main-d'oeuvre souple et sous-payé. La diffusion des usines textile avait entraîné l'apparition de nouvelles difficultés dans la vie familiale. Les familles de la région rouennaise devaient lutter contre la constante précarité des revenus²⁰. Néanmoins au contraire de l'économie de la « fabrique » disséminée dans les campagnes aux alentours de Rouen, le système usinier tolérait de moins en moins les ressources complémentaires des ménages ouvriers vivant à la campagne. C'est pourquoi de nombreuses femmes et jeunes filles auparavant attachées à l'exploitation agricole devaient gagner leur vie dans la capitale de la Seine-Inférieure et dans sa banlieue proche. Le travail industriel tendait à primer sur les modalités de la pluri-activité et de la polyvalence rurale. Cet aspect catastrophique de la révolution industrielle en Seine-Inférieure était renforcé par un autre élément spécifique. Les ouvrières rouennaises, elles-mêmes, touchées par les aliénations et l'« incapacité/incapacité » temporaire ou durable au travail travaillaient auparavant à 99% dans le textile en Seine-Inférieure à la différence des ouvriers aliénés qui pour une bonne part appartenaient au bâtiment (12%) et aux industries chimiques, métaux et autres (33%)²¹.

*L'exemple des domestiques.

Un autre exemple du développement des « maladies mentales » et de l'« incompetence/incapacité » au travail en lien avec les mutations socio-culturelles de la Seine-Inférieure était la situation juridique des domestiques. La dureté de leur vie expliquait qu'une grande partie d'entre eux fut touchée par les internements et l'assistance aux aliénés dans une proportion presque équivalente entre les hommes et les femmes. Or les « bonnes » à tout faire étaient les plus hospitalisées. L'impressionnant contingent des domestiques internés, soit 204 individus en 1853, témoignait d'une crise précoce de la domesticité en Seine-Inférieure. La « crise » s'était accentuée au cours de l'année 1853 pour deux raisons essentielles. Les conditions du statut social des domestiques faisait de leur existence une sous-condition. La brutalité de leur vie augmentait la fréquence de leurs maladies et de leur « incompetence » au travail. Sans doute c'était une raison suffisante pour qu'un administrateur expérimenté de la préfecture de Seine-Inférieure, Jules-Adrien Delérue, y soit particulièrement attentif quelques années plus tard. Le titre de son ouvrage invitait de lui-même à l'étude des rapports sociaux: *Maîtres et domestiques*²². Contrairement à ce qui a été parfois suggéré l'état physique et moral de cette profession s'était dégradé bien avant la fin du XIX^e siècle. La « crise de la domesticité » paraît s'affirmer surtout à partir de 1853 pour la Seine-Inférieure. Comme nous venons de le voir ci-dessus deux types d'explications pouvaient être envisagées. La première renvoyait à leur situation légale. Deux décrets fixaient l'obligation du livret du domestique. Un autre décret daté du 3 octobre 1810 les plaçaient entre les mains de la Préfecture de Police où les domestiques étaient tous inscrits d'office. Pourtant les livrets étaient tombés en quasi désuétude après la Seconde République. Mais un décret daté du 1^{er} août 1853, au début du Second Empire, renforça le « fichage » et la position du maître en réactivant l'astreinte au livret.

L'ampleur des internements de domestiques dans la région de Rouen constituait donc comme une forme de contestation « cachée » face aux nombreuses mesures prises à leur rencontre. Etaient-ils aussi une vision à peine masquée de leur « incompetence » ? Or les dispositions administratives visaient aussi à maintenir les domestiques dans une plus grande sujétion. Cet aspect nous introduit à un second groupe d'interprétations: celui relatif à leurs très mauvaises conditions de traitement. En effet, en grande partie soumis à la férocité des moeurs de leurs maîtres et des autorités publiques, les domestiques normands subissaient de plein fouet le mépris. La durée de travail excessive pouvait prendre toute la journée d'autant que les domestiques vivaient le plus souvent dans la maison du maître. La dépendance totale des bonnes pouvait aller jusqu'au harcèlement moral et physique avec le droit de cuissage. La condition sociale des domestiques prouvait la dureté de leur vie marquée par un faible revenu et un maigre salaire avec des gages souvent versés au bon vouloir des patrons. Les tâches ménagères elles-mêmes étaient parfois rendues insupportables alors que les idées politiques et sociales du maître étaient imposées y compris pour l'éducation des enfants. Si les domestiques conservaient la possibilité de se marier le choix du conjoint restait celui du patron. Les renvois abusifs étaient habituels. Tous ces préjudices poussaient les domestiques au célibat forcé particulièrement net pour les bonnes. Le harcèlement moral entraînait la fréquence des maladies physiques et mentales consécutives aux travaux réalisés dans une très mauvaise hygiène. Par ailleurs les servantes pouvaient devenir l'objet de tous les vices. Elles finissaient par représenter un véritable danger pour l'intimité de la maison bourgeoise notamment en cas d'adultère et de larcins. Les enquêteurs notaient les cas assez fréquents d'infanticide pour les servantes tombées enceinte. Les domestiques étaient donc particulièrement sujets aux « affections mentales et psychologiques » dont la « névrose de la cuisinière » était la moins dangereuse. Certaines maladies mentales étaient plus propres aux

femmes de chambres telle l' « idiotie » et le « crétinisme » liés à la répétition des tâches et au surmenage. Ainsi le travail des bonnes pouvait être incessant, allant du matin au soir, au nettoyage, à la vaisselle, à la garde et l'entretien des enfants. Les domestiques de sexe masculin semblaient subir plus vigoureusement les ravages syphilitiques et l'alcoolisme. De part leur fonction, les domestiques avaient en outre une propension plus grande au vol, aux violences physiques et à la criminalité.

La « crise de la domesticité » en Seine-Inférieure semblait donc se confondre avec celle des structures familiales dominantes qui avaient été toujours moins précaires, et plus accueillantes, dans les familles aristocratiques traditionnelles et rurales de l'Ancien Régime. Ces « structures » se différenciaient des milieux bourgeois et patronaux urbains plus enclavés des années 1850. La « crise de 1853 » était nette et sans précédent pour tous les domestiques normands qui composaient 16% de la population totale « aliénée » de la Seine-Inférieure. C'est pourquoi la preuve sensible de l'apparition des « maladies de la modernité » était ce marqueur exemplaire du changement de civilisation en plein coeur du XIX^e siècle. La « crise de la domesticité » témoignait de la face obscure du « livret domestique ». Les élites de la région de Rouen devaient traiter indirectement la détresse physique et psychologique de leurs employés les plus proches et leur « incapacité ». Nombreux étaient désormais jugés « incompetents » pour leur fonction.

« Usure » physique et mentale et « insécurité sociale » : tenter de cerner les causes des « inaptitudes », « incapacités » et « incompetences » au travail en 1853.

Tableau: Causes constatées des « aliénations » et des « incompetences » au travail pour 1329 hospitalisés en 1853.

Causes physiques	Nombre d'aliénés	Causes morales	Nombre d'aliénés
Hérédité, prédisposition	36	Excès de travail intellectuel	6
Age et démence sénile	24	Chagrins dus à la perte de fortune	77
Excès de travail manuel	7	Chagrins dus à la perte d'une personne chère	61
Dénûment, misère	36	Ambition déçue	22
Onanisme	24	Amour	75
Abus vénérien	13	Jalousie	42
Maladies syphilitiques	5	Orgueil	26
Maladies de la peau	2	Evènements politiques	15
Epilepsies, convulsions	36	émotions violentes, saisissements, frayeurs	44
Fièvres	13	Passage subit d'une vie active à une vie inactive et vice-versa	10

Maladies propres à la femme (dont formation difficile, suite de couches, menstrues supprimées, gestation/lactation)	30	Isolement et solitude	-
Excès alcooliques	170	Emprisonnement	5
Coups et blessures	11	Nostalgie	-
Congestion cérébrale	5	Sentiments religieux poussés à l'excès	32
Autres	59	Contact et fréquentation assidue d'autres aliénés	10
Hydrocéphalites, commotions cérébrales	-	Autres	41
Total	471		466

Causes inconnues
392

Conclusion

Les aliénistes rouennais semblaient avoir cerné les ravages de la première industrialisation. Ils constataient aussi la perte irréversible du modèle familiale ancestral et le recours toujours plus grand au salaire d'appoint des femmes. Ils montraient aussi les risques de l'arrivée en ville en s'interrogeant sur les métiers de l'industrie, la question des « sans emploi » et des incapacités au travail. Dès cette époque ils percevaient le veuvage et le célibat comme des facteurs à risque pour les femmes en Seine-Inférieure surtout dans les industries textile. Ces fléaux pouvaient entraîner l'« incompetence » de ces salariées. De plus au milieu du siècle le déclassement social concernait surtout les ouvrières avec un « passage subit d'une vie active à une vie inactive et vice-versa ». La quantité de ces récits rapportés par les aliénistes rouennais ne représentait qu'une très faible partie de ces circonstances locales. La faiblesse de l'échantillon étudié dans la rubrique « Insécurité professionnelle absolue » pouvait sembler contradictoire avec les catégories professionnelles rencontrées. Pourtant il montrait toute l'importance de l'insécurité professionnelle et sociale des ouvrières en Seine-Inférieure. Il expliquait aussi la progression des « aliénations » et « maladies mentales » donc des « incapacités » et « incompétences » au travail. Ainsi de la Restauration au début du Second Empire l'assistance aux aliénés s'était complètement métamorphosée. Au milieu du XIX^e siècle la dangerosité seule ne justifiait plus seulement l'isolement autrefois unique recours préconisé par Esquirol (1772-1840) accompagné du traitement moral de Pinel (1745-1826). Désormais elle était reliée à celle des formes de travail. Pour les aliénistes rouennais il était nécessaire d'instaurer une sécurité professionnelle à l'intérieur des asiles pour aliénés d'où la création d'une colonie agricole pour hommes aliénés ouvert à la campagne en 1853-1854 aux Quatre-Mares près de Rouen. En dehors de la cité originelle et de ses faubourgs populaires et industriels, la colonie agricole pour hommes aliénés assurerait davantage de « sécurité sociale » pour les ouvriers et les nouveaux salariés « aliénés » : elle serait une

nouvelle « entreprise pour sauvegarder l'hygiène publique et réinstaurer la santé sociale²³ ». Elle intéressait aussi les élites traditionnelles et les bourgeois de Rouen car pour ces derniers « aliénations », « maladies mentales » et « incompétences » au travail représentaient un véritable péril social pour la bonne santé économique régionale.

Bibliographie

- « Aux origines de la Révolution industrielle: industrie rurale et Fabriques », *Revue du Nord*, 1979, 286p.
- Becker H.S., *Outsiders. Etudes de la sociologie de la déviance*, Paris, 1985, A. M. Métailé, 248p.
- Blondel E., *La crise du milieu du XIX^e siècle en Seine-Inférieure (1845-1849). Principaux aspects économiques, sociaux et politiques*, thèse de 3e cycle, Université de Rouen, 1978, 410p.
- Bonneff L. et M. (Préface de M. Perrot), *La vie tragique des travailleurs*, Paris, Etudes et documentations internationales, 1984, 273p.
- Bouvier J., « L'économie- Les crises économiques. Problématiques des crises économiques du XIX^e siècle et analyses historiques: le cas de la France » dans J. Le Goff et P. Nora, *Faire de l'histoire*, t.II, « Nouvelles approches », Gallimard, Paris, 1974, p.37-70.
- Boivin M., *Le mouvement ouvrier dans la région de Rouen, 1851-1876. La première internationale et la démocratie sociale*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1989, 2 vol., 606p. et 473p.
- Castel R., « Avant-propos » dans *L'internement psychiatrique, Médecins, familles, Hôpitaux et la loi de 1838*, Ministère de la Justice, I.D.R.A.S.S., Paris, mars 1979, p.V-VI.
- //, « Le traitement moral. Thérapeutique et contrôle social au XIX^e siècle » dans *Topique*, n°2, février 1970, p.109-129.
- //, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » dans J. Donzelot (Dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Esprit éditions, 1991, p.137-167.
- //, « La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation » dans *Marginalité et exclusion sociales, Cahiers de Recherches Sociologiques*, 1994, n°22, p.11-25.
- Chaline J.-P., « Les activités: conjoncture et transformations économiques » dans M. Mollat (Dir.), *Histoire de Rouen*, Toulouse, Privat, 1979, p.328-340.
- //, *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIX^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1982, p.196-203.
- Comiti V.P., « Les maladies et le travail lors de la Révolution industrielle française » dans *His. Phil. Life. Scis*, 2, 1980, p.215-239.
- Cottureau A., « L'usure au travail: interrogations et refoulements » dans *Le Mouvement Social*, n°124, « L'usure au travail » Juillet-Septembre, 1983, p.3-9.
- //, « Usures au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières en France au XIX^e siècle » dans *Le Mouvement Social*, n°124, Juillet-Septembre, 1983, p.71-112.
- Déjours C., *Travail: usure mentale. Essai de psychopathologie du travail*, Paris, Le Centurion, 1980, 155p.
- Démier F., « Les ouvriers de Rouen parlent à un économiste en juillet 1848 » dans *Le Mouvement Social*, avril-juin 1872, p. 3-31.
- // et Chaline J.-P. (Réédité et présenté par) Villermé (L.-R.), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, EDI, 1840, 2d éd., 1989 (notamment les chapitres I, V : Rouen, Elbeuf, Darnétal), 670p.

Fauvel D. (présenté par), *Les hommes au XIX^e siècle en Seine-Inférieure*, Exposition-Catalogue, Archives départementales de la Seine-Inférieure, « Le textile », p.98-99. , « L'industrie chimique et textile: les progrès de la (R)évolution industrielle », p.103-104.

Goffman E., *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, 1975, 178p.

Gueslin A. et Stiker H.J., *Handicaps, pauvreté et exclusion dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Les Ed. Ouvrières, 2003, Paris, 2003, p.13.

« Industrialisation et désindustrialisation », n^o spécial *Annales E.S.C.*, septembre 1984, 867p.

Labrousse E. (Dir.), *Aspects de la crise de l'économie française au milieu du XIX^e siècle, 1846-1851*, Bibliothèque de la Révolution de 1848, t.XIX, 357p., carte et graphiques.

Lécuyer B.-P., « Les maladies professionnelles dans les Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale ou une première approche de l'usure du travail » dans *Le Mouvement Social*, n^o124, 1983, p.45-69.

Marec Y., *Pauvreté et protection sociale au XIX^e et XX^e siècles. Des expériences rouennaises aux politiques nationales*, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 408p.

Noiriel G., *Les ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Points Histoire, 1986, « A la recherche du prolétariat », p.11-42.

Paris L.H. (Dir.), *Histoire générale du travail*, Paris, Nouvelle Librairie de France, t.III, 1996, 636p.

Pour une histoire de la Statistique, Paris, I.N.S.E.E. , 1977, t.2, « Matériaux », p.339-347, p.811-823 et p.825-838.

Quétel Cl., (présentation de), *La loi de 1838 sur les aliénés*, volume 1, *L'élaboration*, 172p., volume 2 *L'application*, 139p., Frénésies Editions, -Les introuvables de la psychiatrie-, Paris, 1998.

Rabinbach A., *Le moteur humain. L'énergie, la fatigue, et les origines de la modernité*, Paris, La Fabrique, 2004, 555p.

Rioux J.-P., *La Révolution industrielle, (1780-1880)*, Paris, Points Histoire, 1971, « Villes, usines, ouvriers », p.147-190.

Textile et (Ré)volution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900), Catalogue de l'exposition (Dir. A. Roquelet), Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime , 1982, p.120-121.

¹Castel R., art. cit. dans J. Donzelot (Dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Esprit éditions, 1991, p.137-167. et art. cit. dans *Marginalité et exclusion sociales, Cahiers de Recherches Sociologiques*, 1994, n^o22, p.11-25.

²Voir Goffman E., op. cit., 1975, 178p. Sur ces notions Outsiders/insiders voir Becker H.S., op. cit., 1985, 248p. Gueslin A. et Stiker H.J., op. cit., 2003, p.13.

³Voir Blondel E., op. cit. , Université de Rouen, 1978, 410p.

⁴Castel R., art. cit., Paris, mars 1979, p.V-VI. et Quétel Cl., (présentation de), op. cit. volume 1, *L'élaboration*, 172p., volume 2 *L'application*, 139p., Paris, 1998.

⁵ Archives départementales de la Seine-Maritime, Bibliothèque de la Société d'émulation de Rouen, voir la *Statistique de la France*, inclusivement « Etablissements d'aliénés, 1842-1853 », Assistance Publique, Strasbourg, p.4-5.

⁶ Archives nationales, série F15 3938: Préfecture de la Seine-Inférieure, 13 avril 1854 et 23 mai 1854: état nominatif des aliénés séquestrés à Saint-Yon et Quatre Mares en 1852 et 1853 (avec lacunes). Pour la méthodologie on pourra se reporter à *Pour une histoire de la Statistique*, op. cit., 1977, t.2, « Matériaux ».

⁷ Sur ces problèmes économiques voir « Industrialisation et désindustrialisation », n^o spécial *Annales E.S.C.*, septembre 1984 et « Aux origines de la Révolution industrielle: industrie rurale et Fabriques », *Revue du Nord*, 1979. Pour la Seine-Inférieure voir notamment Chaline J.-P., art. cit. dans Mollat M. (Dir.), op. cit., 1979.

⁸Bibliothèque de la Société d'émulation de Rouen, voir la *Statistique de la France*, inclusivement

« Etablissements d'aliénés, 1842-1853 » , Assistance Publique, Strasbourg. Pour l'analyse de cette période voir surtout les pages XXiiij-IXVij. et p.1-115. (avec tableaux et commentaires) notamment « De l'influence des crises sociales et des commotions morales sur le développement de la folie », ppXXX-XXXi ainsi que « Les mouvements annuels par établissement des aliénés traités dans les asiles appartenant à l'Etat, aux départements et aux communes, de 1844 à 1853 » pages suivantes et la première section « Statistique des établissements d'aliénés, 1842 à 1852 inclusivement », 276p. avec le mouvement pour la Seine-Inférieure, p.4-5.

⁹Sur la question de l'usure au travail et du genre voir Cottereau A., art. cit. dans *Le Mouvement Social*, n°124, Juillet-Septembre, 1983, p.71-112.

¹⁰ Pour le contexte national (l'importance des ouvriers de la grande industrie mais aussi des employés et des fonctionnaires) et pour une réflexion sur les nomenclatures ouvrières Noiriel G., op. cit., 1986, « A la recherche du prolétariat », p.11-42. Statistique réalisée sur l'ensemble de la population asilaire de la Seine-Inférieure soit 1320 hospitalisés.

¹¹ Pour le contexte général au sein de la population française voir Fohlen Cl. et Bédarida F., « L'ère des révolutions » dans Paris L.H. (Dir.), op. cit., t.III, 1996, 636p. Pour la période étudiée ici Labrousse E. (Dir.), op. cit., Bibliothèque de la Révolution de 1848, t.XIX, 357p., carte et graphiques. Voir aussi Bouvier J., art. cit. dans J. Le Goff et P. Nora, op. cit., Paris, 1974, p.37-70. Voir aussi Charpentier (Docteur), « Du rôle de la profession dans le développement de l'aliénation mentale » dans *Annales Médico-Psychologiques*, n°11, 1883, p.314-325.

¹² Sur la notion d'usure au travail avec la psychopathologie on se reportera très utilement à Cottereau A., art. cit. dans *Le Mouvement Social*, n°124, Juillet-Septembre, 1983, p.3-9.; Comiti V.P., art. cit. dans *His. Phil. Life. Scis*, 2, 1980, p.215-239. et Déjours C., op. cit., 1980, 155p.

¹³ Sur les liens entre « usure au travail » et la notion de « maladie professionnelle » voir Rabinbach A., art. cit., 2004, 555p.; Lécuyer B.-P., art. cit. dans *Le Mouvement Social*, n°124, 1983, p.45-69.

¹⁴ Voir Démier F., art. cit. dans *Le Mouvement Social*, avril-juin 1872, p. 3-31.

¹⁵ Voir Démier F. et Chaline J.-P. (Réédité et présenté par), Villermé (L.-R.), op. cit., 1840, 2d éd., 1989 (notamment les chapitres I, V : Rouen, Elbeuf, Darnétal), 670p.

¹⁶ Voir Morel (B.-A.), *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*, avec Atlas de 12 planches, Paris, Londres, New-York, Baillière, 1857, 700p. et *Traité des maladies mentales*, Paris, Masson, 1860, 866p. Voir aussi Coffin J.-Ch., « L'hérédité et la question sociale (fin XIX^e siècle) » dans A. Gueslin et H.-J. Stiker (Dir.), op. cit., 2003, p.219-260.

¹⁷ Statistique réalisée dans la population asilaire de la Seine-Inférieure sur un échantillon de 299 hospitalisés. Pour le contexte national et international voir Rioux J.-P., op. cit., Paris, 1971, « Villes, usines, ouvriers », p.147-190. Pour le contexte local avancé propre à la Seine-Inférieure dès le milieu du siècle voir le Tableau extrait de la « Statistique de la France publiée par le ministre de l'agriculture et du commerce » en 1850, région du nord occidental, cité dans *Textile et (Ré)volution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, op. cit., 1982, p.120-121.

¹⁸ Voir sur cette forte concentration des ouvriers du coton dans la région de Rouen l'article du géographe Levainville (J.), « Les ouvriers du coton dans la région de Rouen » dans *Annales de géographie*, 1911, p.52-64.

¹⁹ Voir à titre d'exemples Fauvel D. (présenté par), op. cit., « Le textile », p.98-99., « L'industrie chimique et textile: les progrès de la (R)évolution industrielle », p.103-104.

²⁰ Sur ce champ historique voir l'ouvrage de référence Bonneff L. et M. (Préface de M. Perrot), op. cit., 1984, 273p. et pour l'agglomération rouennaise voir Marec Y., op. cit., 2006, 408p.

²¹ Statistique réalisée dans la population asilaire de la Seine-Inférieure sur un échantillon de 156 ouvrières.

²² voir Delérue J.-A., *Maîtres et domestiques*, Rouen, Imp. Cagniard, 1862, 262p. Sur la condition domestique à Rouen voir Chaline J.-P., op. cit., 1982, p.196-203.

²³ Castel (R.), art. cit. dans *Topique*, n°2, février 1970, p.109-129.